

hommes. Dans les Bouches du Rhône, et dans la Crau, la femme prend part aux actions comme les hommes. A Salon, elles sont aussi un moteur de ces violences qui trouvent rapidement une ramification politique : ainsi en mai 1793, c'est des suites d'une rixe avec la femme d'un notable de Salon que Jacques Mille, doit fuir la ville, de peur des représailles exercées par son mari, informé par lettre de sa femme. C'est surtout au mois de juin 1793 que les femmes, par leur témoignage, jouent un rôle politique, sans doute instrumentalisé, dans les poursuites contre les sans-culottes. Là, c'est l'image de la femme qui entre en valeur et pèse son poids dans les déclarations.

Avant le geste, le verbe

Si à Salon, les femmes jouent un rôle de témoin privilégié, dans les Bouches du Rhône, avant d'en venir aux mains, la violence est déjà verbale. En effet, il est fréquent que l'on attribue aux femmes des propos violents du fait de leur incivisme, voire de leur hostilité à la loi au titre de « leur mauvaise langue », y compris pendant la Terreur de l'an II. Ainsi au cours d'une visite domiciliaire par la garde nationale à Mallemort en l'an II, une femme refuse en criant « qu'elle ne reconnaissait pas le comité de surveillance de Mallemort, qu'il n'était composé que de noirs et d'aristocrates ». Ces prises de positions verbales féminines pallient les violences physiques qu'elles peuvent exercer plus difficilement que les hommes.

Toutefois la violence verbale n'est pas l'apanage des femmes, très tôt, elle devient une arme dans la bouche des partisans politisés. Ainsi durant la Terreur et l'an II, Toulon est une « ville infâme » pour les jacobins. Ce discours sémantique est donné aux activistes du district de Salon comme un mot d'ordre par l'administration centrale de Marseille dès le mois de mars. Mais la violence verbale est aussi celle de la menace, qui n'a sans doute d'autre but que d'effrayer, sans pour autant être suivi d'effet, hormis celui de choquer : « où va le jean foutre, il ne me tient de rien de lui faire sauter la tête avec mon sabre »⁵ dit Alexandre Dauphin, de la section des Pénitents Blancs en parlant de Roland. Aux menaces s'ajoutent souvent les injures, bougres, jean-foutre ou misérable. Ces propos sont inhérentes au comportement des sans-culottes de l'an II, chez qui on retrouve des idées de Marat : « si vous êtes des patriotes, retournez à Salon et pendez tous les coquins de bourgeois ». Dans l'Ain, l'éventail du verbiage est un florilège de la culture populaire : « sacré cafard », « jean foutre », mots utilisés notamment en ce qui concerne la religion et la traque, ou la défense, du culte. Le « vampire » est aussi utilisé pour signifier le suisse dans le pays de Gex.

L'usage des insultes et des propos grossiers, outrageants mais surtout la vocalisation des idées, sans pour autant les mettre en action, provoquent un choc qui seront une des grandes preuves à charge en 1795 pour traquer les sans-culottes, l'emploi des mots. Ce vocabulaire fleurit et son emploi est largement repris dans celui de la presse lue dans l'Ain, tel le Père Duchesne ou le Journal de Lyon où à partir d'août 1792, « le ton devient plus grossier et injurieux...[dans]le but de...ridiculiser, de dénigrer »⁶.

A cet usage commun du vocabulaire qualificatif issu des conversations ou de la correspondance pyramidale, s'ajoute celle issue de la diffusion et la lecture de brochures qui ont pour conséquence immédiate le

décalage de vocabulaire et de comportement entre les révolutionnaires des villes et ceux des campagnes, "la violence verbale est répandue chez de très nombreux révolutionnaires de l'an II, en particulier ceux qui lisent et soutiennent le Père Duchesne. Dans ses mémoires, Fouché parle de phrases banales dans le langage du temps et qui, dans des temps plus calmes, inspirent encore une sorte d'effroi : ce langage d'ailleurs était pour ainsi dire officiel et consacré"⁷.

Le geste

Dès 1790, une constante de la Révolution en Provence et à Salon est le recours à la force et aux gestes violents ; non pas qu'elle soit absente ailleurs, comme dans l'Ain, mais elle est moins répétitive et spontanée. Dès l'été 1790, sous prétexte des fêtes, des menaces de mort avec intention de s'attaquer aux biens sont évoqués publiquement. En 1793, le geste de sortir son arme, et surtout son sabre, arme blanche, revient à faire la démonstration de sa force et de sa capacité possible d'action. A Salon, d'avril à août 1793, une partie importante des citoyens semble armé et résolu en faire usage. Dans l'Ain, le sans-culotte est armé mais sans doute plus pour répondre à un impératif de mode qu'à une nécessité.

Au verbe s'ajoute parfois le geste : ainsi à Salon, lorsque la fille Bauchier entre chez le citoyen Laffont, Pierre Moutet « lui dit en tirant son sabre...tiens voilà le sang du père Roland » et montre un « sabre sur lequel on distinguait des traces de sang »⁸. Non content de vouloir chercher à faire le malin face à une jeune femme de 18 ans, il rajoute « tu as eu bien peu de bon sens de m'empêcher de fendre le dos à Perrinet, je l'aurais ouvert comme un cochon ». La force des mots à laquelle s'ajoute le geste provoque le trouble, la crainte et la frayeur de l'auditoire qui peut, sous le choc se radicaliser face à une menace explicite mais pas pour autant réalisée.

Si cette violence n'est pas propre au Midi, puisqu'on la retrouve tout au long de la vallée du Rhône, elle se caractérise par son ampleur, choquante, surtout pour les contemporains. En effet, entre 1790 et 1796, il s'agit d'une succession redondante de vengeances entre partisans politiques qui se traduit par des meurtres, des émeutes, des insurrections et des massacres, que l'on retrouve aussi plus au Nord, dans la Rhône ou dans l'Ain, mais de manière moins répétées et moins violentes puisque l'on ne trouve presque pas de crimes de sang politiques, peu d'émeutes mais plus de violence verbale et idéologique.

La violence de l'an III

Cette violence refait surface pour les mêmes causes, en l'an III, où la Terreur Blanche. La violence étatique, incarnée par la Terreur, marque la reprise en main légal puis Thermidor délégitimise les violences populaires de l'an II, rompant l'alliance violence d'Etat et violence populaire. Cette violence est nouvelle, elle s'exprime de manière à faire taire par la force ceux qui souvent, comme à Lyon en 1793 avec Chalier, ne faisaient qu'exprimer à haute voix des paroles, des idées ou des propos choquants, heurtant des sensibilités.

Avec la chute des sans-culottes puis des jacobins, incarnés par Robespierre, à la Convention, le 9 thermidor an II, un nouveau langage politique de la violence est ainsi mis en visibilité. Il s'agit souvent de « propos terroristes » du temps des Jacobins, dénoncés en justice pendant l'an

5 Témoignage de Jacques Roman, extrait du greffe du tribunal criminel des Bouches du Rhône, 24 juin 1793. A.D. 13 série L.

6 JACQUET (Laurent) : *Journal de Lyon ou moniteur du département de Rhône et Loire (1791 – 1793)*. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Serge Chassagne, Lyon II, 1996.

7 LUCAS (Colin) : *La structure de la Terreur, l'exemple de Javogues dans la Loire*. Page 54.

8 Extrait du greffe du tribunal criminel du département des Bouches du Rhône, 12 juin 1793. A.D. 13 série L.

III à des fins politiques par les thermidoriens. Il est question tout autant de propos qualifiés de « discours et propos de cet espèce de terrorisme », de « discours tendant à entretenir le terrorisme » que de « propos inspirant la terreur » en l'an II mais aussi en l'an III, ce qui devient une circonstance aggravante. Ainsi, les thermidoriens placent au niveau « du salut de la Patrie »⁹, le fait de s'occuper des « anarchistes » et des « terroristes » qui, en prairial an III pour les thermidoriens, « jettent encore des regards sanglants et menaçants »¹⁰ écrit le procureur-général-syndic du département des Bouches du Rhône au procureur-syndic du district de Salon le 3 prairial an III.

De fait, là où le simple citoyen s'en tient, à l'exemple des septembriseurs, à une violence verbale sur le dit « traître », « infâme », « factieux », la justice thermidorienne de l'an III impute aux autorités une violence verbale de classe exercée sur la dite « aristocratie bourgeoise ». Lorsqu'il est dénoncé en l'an III, après la chute de Robespierre, l'amalgame est fait ainsi entre les propos punitifs du terroriste et ceux des autorités jacobines¹¹. Là encore, d'une violence verbale, insultes, on passe à une violence physique, jets de boue pour les sans-culottes de l'Ain, au geste : le meurtre.

LES COMBATS : LA VIOLENCE INSTITUTIONNALISEE

par Jérôme Croyet

docteur en histoire, président-fondateur de la SEHRI

Combattre, c'est avant tout survivre et appliquer l'instruction avec fermeté dans un cadre légal, la guerre déclarée entre Nations. « Depuis la fin du XVIII^e siècle la guerre a changé d'aspect. La capacité des États à mobiliser des armées de soldats-citoyens rend vaine la recherche de la bataille décisive ce qui finit par déboucher sur le concept de guerre totale et un rapprochement du civil et du militaire lors des conflits ».

Combattre, pour un soldat, c'est aussi essayer de maîtriser ses émotions, dont l'équilibre, fragile, est susceptible de faire passer les soldats d'un état psychique à un autre, car « L'expérience combattante des soldats est avant tout celle de la violence ». Lorsque le combat arrive le soldat sait que c'est le moment où il doit faire preuve de courage, en subissant le feu de l'ennemi et en se conduisant vaillamment. « Le 6, nous nous préparâmes pour la grande bataille qui devait se donner le lendemain : l'un prépare ses armes, d'autres du linge en cas de blessure, d'autres font leur testament, et d'autres, insouciant, chantent ou dorment. Toute la Garde impériale eut l'ordre de se mettre en grande tenue »¹². Pour cela l'esprit de corps et la notion d'appartenance à un groupe est un renfort moral précieux, comme l'assurance de son instruction et de son matériel : « *Le premier boulet qui est pour la division arrive dans le 11^e, dans ma compagnie. J'étais le cinquième de file. Il partage un homme en deux et perce le cou à un cheval, il passe... Pour votre fils, cher maman, il en eu beaucoup de bonheur, un bisciaën m'a seulement enlevé la visière de mon casque. Moi et mon cheval n'avons pas été*

touchés »¹³.

Le combat est une épreuve humaine mais aussi un spectacle pour le soldat : « *J'ai reçu d'un de ces messieurs un coup de sabre qui m'aurait joliment rougi s'il avait été appuyé du taillant j'étais d'un sang froid dont je ne me croyais pas capables... nous avons chargé plusieurs fois et nous nous sommes fait remarquer de toute l'armée ; une charge est terrible à voir mais aussi superbe mais que nous importe tout ce bruit. J'aime à oublier tout ce que j'ai vu depuis 3 mois*

et à me rappeler mon ancienne vie qui était si douce auprès de vous »¹⁴. Dès lors, il n'y a que deux moyens d'éviter ou d'amoindrir le danger : fuir ou se ruer en avant vers un corps à corps qui devient un chaos où se mêlent émotions et force avec l'omniprésence de la peur dans un choc inorganisé sur fonds de « *canonnade... assourdissante* »¹⁵

Toutefois, dans les combats de petite-guerre contre des bandes menées par des chefs qu'il faut abattre, la courtoisie militaire n'existe plus : « *nous commençons à les diminuer. Nous en amenons tous les jours des grosses bandes dans la ville, où nous sommes, nous en avons déjà fusillé 56 et plus de 200 qui sont en prison* »¹⁶. Ces combats ne sont pas que de simples escarmouches de jour mais des opérations parfois nocturnes où la phase d'affrontement peut durer plusieurs heures. C'est une guerre pénible physiquement et moralement : « *nous venons des montagnes faire la guerre avec les brigands ; nous y avons resté vingt jours, c'est par là où j'ai appris ce que c'était de souffrir car toutes les fois que nous aurions mangé un morceau de pain, nous l'avions pas* »¹⁷.

Les conséquences des combats sont, pour ces soldats issus en très grande partie du monde rural, stupéfiantes. Ainsi « *le pays est couvert de moissons magnifiques. Le dégât que nous y faisons est incalculable. Tout est saccagé, brisé, livré au pillage* »¹⁸. Dès la fin des combats, les scènes de désolation marquent les esprits des jeunes soldats mais aussi des anciens : « *les morts et les pauvres malheureux blessés qui étaient en grand nombre qui ne purent évacuer ou qu'il était défendu d'emporter aux ambulances, eurent la douleur de se voir blessés et brûlés avant de mourir* »¹⁹.

Le soldat, une fois l'action finie la juge alors et en fait le rapport à leur famille où le consigne dans son journal comme Bertrand du 7^e léger, Lacorde du 84^e de ligne, Desboeufs du 81^e, Putigny du 33^e, Gervais du 13^e léger, Godet du 21^e léger, Jacquet du 2^e d'artillerie à cheval ou Chevillet du 8^e chasseurs.



9 Lettre du département des Bouches du Rhône au district de Salon, 29 frimaire an II. A.D. 13, série L.

10 Lettre du département des Bouches du Rhône au district de Salon, 29 frimaire an II. A.D. 13, série L.

11 Jacques Guilhaumou, "Percevoir et traduire la violence verbale du peuple. De l'Ancien régime au XIX^e siècle", *Révolution Française.net, Etudes*, mis en ligne le 15 avril 2009,

¹² Mémoires du sergent Bourgogne.

¹³ Lettre d'un cuirassier du 11^e régiment, originaire du bas Buguey, à sa mère, Eylau, n.d. Coll. Part.

¹⁴ Lettre de Auguste de Pommerol à ses parents, Haguenau, novembre 1813. Coll. Part.

¹⁵ GERVAIS capitaine : *A la conquête de l'Europe. Souvenirs d'un soldat de l'Empire*. Editions du Grenadier, 2002.

¹⁶ Lettre de Michel Prévenat, 2^e compagnie 5^e bataillon du 1^{er} léger en garnison à Legnago, à sa mère, le 24 juillet 1809. A.D. Savoie.

¹⁷ Nicolas Terrier du 14^e léger à ses parents en Savoie, Véronne, 1^{er} septembre 1809. A.D. Savoie.

¹⁸ TASCHER DE LA PAGERIE (Maurice) : *Mémoires*.

¹⁹ LACORDE lieutenant : *Journal historique, 1^{er} janvier 1803 – 17 mars 1813*. Editions Clavreuil, 1992.

